

**ARRÊTÉ N° ARR\_2022\_1214\_COMMISSION AGREMENT ADOPTION**

Service : PDS - ENFANCE FAMILLE

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- VU la loi n° 2022-219 du 21 février 2022 visant à réformer l'adoption,
- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) notamment ses articles L. 225-2 et R. 225-9 et suivants,
- VU le décret n° 2006-981 du 1<sup>er</sup> août 2006 relatif à l'agrément des personnes qui souhaitent adopter un pupille de l'État ou un enfant né à l'étranger,
- VU l'arrêté préfectoral n° 39 2021 0085 ETSP de Monsieur le Préfet, concernant la composition du Conseil de Famille des Pupilles de l'État dans le département du Jura,
- VU l'arrêté du 3 juillet 2020 de Monsieur le Président du Conseil départemental, relatif à la nomination des membres de la commission d'agrément en vue d'adoption,

SUR PROPOSITION de Madame la Directrice Générale des Services du Département,

ARRÊTE

ARTICLE 1 Sont nommés membres de la commission d'agrément en vue d'adoption :

1° Trois personnes et leur suppléant respectif appartenant au service qui remplit les missions d'aide sociale à l'enfance et ayant une compétence dans le domaine de l'adoption.

**Membres titulaires**

**Madame Amélie CORDUANT,**  
Chef de Mission volant, Pôle des Solidarités,  
du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2028

**Madame Delphine MARTIN PAGET GOY,**  
Infirmière – PMI, MDS de Champagnole,  
du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2028

**Monsieur Olivier LAGRANGE,**  
Chef de Mission Aide Sociale à l'Enfance,  
MDS de Lons-le-Saunier,  
du 11 avril 2017 au 10 avril 2023

**Membres suppléants**

**Madame Estelle BOURGEOIS JOBARD,**  
Chef de Mission Aide Sociale à l'Enfance, MDS  
d'Arbois, du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2025

**Madame Céline BRUNO,**  
Puéricultrice – PMI, MDS de Lons-le-Saunier,  
du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2028

**Madame Laurence CROS,**  
Chef de Mission Aide Sociale à l'Enfance,  
MDS de Lons-le-Saunier,  
du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2028

2° Deux membres du Conseil de Famille des Pupilles de l'État du département :

**Membre titulaire**

**Madame Sophie SIMON**

22, rue de la Victoire  
39800 POLIGNY,  
représentant l'Union Départementale des  
Associations Familiales du Jura au Conseil de  
Famille des pupilles de l'État,  
du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 30 septembre 2024

**Membre suppléant**

**Madame Annie PONCET**

387, rue du Grand Messia  
39570 MESSIA SUR SORNE  
Représentant l'Union Départementale des  
Associations Familiales du Jura au Conseil de  
Famille des Pupilles de l'État,  
du 27 janvier 2020 au 26 janvier 2026

3° Une personne qualifiée dans le domaine de la protection sociale et sanitaire de l'enfance :

**Madame Dominique MARIE**

3 bis, Montée des Princières  
39000 LONS LE SAUNIER  
Retraitée, anciennement Chef de Service Enfance Famille au Pôle des Solidarités du Conseil  
départemental du Jura,  
Membre titulaire  
du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2025

- ARTICLE 2 Est nommée présidente de la commission d'agrément en vue d'adoption :  
**Madame Amélie CORDUANT,**
- ARTICLE 3 Est nommé vice-président de la commission d'agrément en vue d'adoption :  
**Monsieur Olivier LAGRANGE,**
- ARTICLE 4 Cet arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2022. L'arrêté du 3 juillet 2020 relatif à la nomination des membres de la commission d'agrément en vue d'adoption est abrogé au 30 novembre 2022.
- ARTICLE 5 Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
- ARTICLE 6 Madame la Directrice Générale des Services du Département et Monsieur le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle des Solidarités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet du Département <https://www.jura.fr/>, transmis à la Préfecture et au Chef du Service de Gestion Comptable de Lons-le-Saunier.

Fait à Lons-le-Saunier

**Signature de l'arrêté**

